

A compter du mois de février  
2024, la gestion des demandes  
de STÉRILISATION des CHATS  
ERRANTS se fera auprès de:

Danièle Dubuis

06. 73. 80. 76. 04

ou

Valérie Dansas

06. 71. 56. 21. 41

Pour l'association

" Chats en liberté " de TUCHAN

Sylvie